

NOTICE D'UTILISATION





**APPAREIL A MAIN DESTINE A LA RETRACTION DES
FILMS PLASTIQUE FONCTIONNANT AU PROPANE**

NOTICE D'UTILISATION

AVERTISSEMENTS 3

MISE EN SERVICE 7

EXEMPLES D'UTILISATION 9

MAINTENANCE 12

PIECES DETACHEES 17

GARANTIE

Chaque appareil RIPACK 2000 est réalisé avec soin à partir de matériaux de très bonne qualité. Les composants RIPACK subissent un contrôle rigoureux avant que l'appareil soit assemblé et testé. Pour toute maintenance et remplacement de pièces, veuillez vous adresser à un revendeur des produits RIPACK.

☞ Il est obligatoire d'utiliser avec cet appareil le tuyau et le détendeur livrés d'ORIGINE.

DOUBLE GARANTIE RIPACK :

1. GARANTIE TOTALE contre tout vice de fabrication sur appareil neuf n'ayant subi aucun démontage ni modification, utilisé conformément à la notice d'utilisation et n'ayant pas fait un usage prolongé. La garantie totale s'étend à l'échange de la (des) seule(s) pièce(s) reconnue(s) défectueuse(s).
2. GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT d'un an sous les conditions :
 - que l'appareil ait été utilisé conformément à la notice d'utilisation ;
 - qu'il n'ait pas subi d'autres démontages que ceux prévus dans la notice ;
 - que la géométrie de l'appareil soit intacte (exemple : pas de déformation du corps de l'appareil, des fils protecteurs et des becs de la buse de combustion, pas de déformation des filetages, etc...).

Cette deuxième garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure ci-dessous :

- allumeur,
- fil d'allumage,
- tuyau.

Toute pièce de remplacement doit être d'origine RIPACK. Le fabricant décline toute responsabilité et toute demande de recours en cas de non respect des consignes et dispositions précédentes.

La société SEFMAT ne peut être tenue pour responsable des accidents causés aux personnes et aux biens par une mauvaise utilisation ou une utilisation non spécifiquement prévue dans la notice. En cas de contestation, les tribunaux de Bordeaux-France seront seuls compétents. Aucun autre lieu de juridiction n'est accepté.

L'utilisation ou la revente du RIPACK 2000 implique l'acceptation totale des conditions ci-dessus.

EN CAS D'APPEL DE GARANTIE, VEUILLEZ JOINDRE LE DOUBLE DE
FACTURE DE VOTRE FOURNISSEUR.

AVERTISSEMENTS

A LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT TOUTE PREMIÈRE MISE EN SERVICE

Cet appareil est destiné **exclusivement** à une utilisation professionnelle et à la rétraction des films plastiques.

Il est impératif que les utilisateurs du pistolet RIPACK 2000 prennent connaissance de cette notice d'utilisation dans sa totalité et soient formés aux applications nécessitant l'utilisation de cet appareil.

Cette notice d'utilisation devra être conservée pour être consultée dans l'avenir.

En fonctionnement, cet appareil produit une flamme. Ne pas diriger celle-ci vers soi-même, d'autres personnes ou êtres vivants, ni sur la bouteille de gaz et le tuyau, ni sur des matériaux combustibles.

Ne pas utiliser l'appareil pour l'application du film plastique sur des matériaux, matières, produits et liquides pouvant s'enflammer spontanément, conditionnés en vrac ou emballés, et dans les zones de stockage de ces mêmes produits ou dans des locaux où il est expressément interdit de fumer pour des raisons de sécurité.

Ne pas utiliser l'appareil pour rétracter le film plastique sur un sol en matériau combustible (bois, plastique, etc...).

A chaque arrêt prolongé de l'appareil, refermer le robinet de la bouteille de gaz.

Veiller à tenir l'aire d'utilisation propre et exempte de tous débris (bois, papier, autres matières inflammables).

Pour tous travaux à l'intérieur de locaux professionnels, la bouteille doit être placée sur un chariot mobile et facilement manœuvrable.

Cet appareil, comme tous les appareils à gaz, consomme de l'air et produit des gaz de combustion comportant à la fois du CO¹ et du CO. L'exposition à ce dernier gaz est mortelle en cas de concentration élevée. Veiller à prévoir une ventilation adéquate en fonction du temps d'utilisation de l'appareil (cf. "CARACTERISTIQUES TECHNIQUES").

Ne jamais travailler en sous-sol.

Avant toute utilisation, respecter les directives pour l'utilisation des gaz liquides.




ATTENTION !

L'appareil en fonctionnement présente en avant de la buse de combustion une zone dangereuse jusqu'à une distance de 1 mètre (3'6") (cf. tableau A).

L'attention des opérateurs est attirée sur le fait que dans cette zone dangereuse des risques de brûlures sont possibles pour les êtres vivants et de détérioration et/ou d'inflammation pour les biens.



Il est recommandé de porter des gants durant l'utilisation de l'appareil et d'éviter le port de vêtements inflammables de type Nylon ou similaire.

Tableau A : Distances et Températures			
0,90 m / 3 Ft	0,60 m / 2 Ft	0,30 m / 1 Ft	
100 °C / 212 °F	230 °C / 446 °F	400 °C / 752 °F	

Cet appareil, destiné à la mise en oeuvre des films plastiques par échauffement, peut être utilisé aussi pour d'autres applications dont les produits supportent un apport de chaleur par flamme apparente, sous la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Dans tous les cas, il est obligatoire de se référer aux prescriptions du fabricant du produit traité et aux législations nationales, fédérales, ou locales sur l'utilisation des appareils à flamme apparente.

Pour une utilisation sûre de l'appareil, il est nécessaire et obligatoire de se conformer aux avertissements ci-dessus ainsi qu'aux directives fournies par le fabricant des matériaux traités. Les distances d'utilisation, la durée d'exposition et le réglage de l'appareil, par rapport aux différents matériaux traités, dépendent des instructions du fabricant des dits matériaux.

MARQUAGE CE

Cet appareil type RIPACK 2000 est autorisé à porter le sigle **GS** pour "Geprüfte Sicherheit" (sécurité contrôlée) en vertu de son **agrément DVGW** sous le numéro DG-2218AO0726 (93e054) et de sa conformité aux normes :

- DIN EN 731 (août 1995) et VP 103 (déc. 1986) pour son ensemble, et :
- DIN 3535 partie 1 (joints), DIN 30 661 (moyens d'étanchéité), DIN 4815 partie 2 (tuyau flexible), DIN 4811 (détendeur), DIN 8542 et DIN 4816 (raccords), DIN EN 731 (sécurité flamme), pour ses principaux constituants.

Il est également **conforme à la norme NF-E 65-140** portant sur les "appareils portatifs à gaz de pétrole liquéfié pour la rétraction des films thermo-rétractables".

En revanche, le RIPACK 2000 ne peut porter le signe CE, pour les raisons suivantes :

1. *"sont exclus du champ d'application tous les appareils industriels"* (directive CE 90/396 concernant les appareils à gaz) ;
2. Le RIPACK 2000, *comme* tous les pistolets de rétraction à gaz, **n'est pas considéré comme une machine**, car *"la pièce mobile est actionnée par la seule force humaine"* (directive 98/37/CE : sécurité des machines).

En conséquence, et bien que le **RIPACK 2000 respecte les exigences essentielles de la directive européenne**, IL EST INTERDIT D'APPOSER LE MARQUAGE CE SUR CE TYPE D'APPAREIL (directive 93/68/CE du 22.07.93).

Contactez votre revendeur pour tout complément d'informations !

Le RIPACK 2000 est un chalumeau aéro-gaz propane fonctionnant sur le principe des brûleurs à air atmosphérique induit à grande vitesse (dessin B).

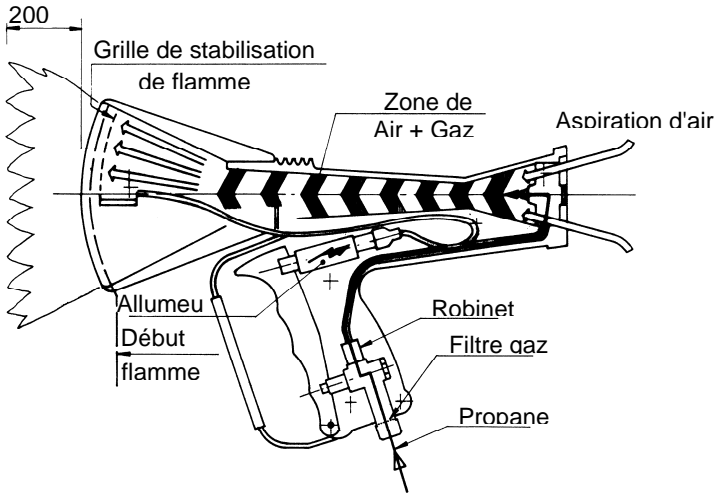
L'allumage se fait par un allumeur piezo-électrique dont l'action est simultanée avec l'ouverture du gaz commandée par la gâchette, organe de commande unique.

Le RIPACK 2000 est un pistolet sûr qui comporte plusieurs **dispositifs de sécurité**. Il est conforme aux normes existantes dans la plupart des pays.

- Sa conception originale et brevetée assure une combustion sans échauffement de sa buse de combustion (**buse froide**).
- Un système de **valve de sécurité** coupe l'arrivée du gaz en cas de rupture ou d'arrachement du tuyau.
- Un dispositif à action maintenue (dit "homme mort") coupe l'arrivée du gaz à la buse de combustion automatiquement en cas de relâchement de la gâchette. Ceci permet un **arrêt immédiat de la chauffe**. Ce dispositif à action maintenue ne doit en aucun cas être bloqué en position ouverte par un moyen quelconque.
- Une **garde devant la gâchette** évite toute mise en route intempestive. Veillez à la tenir en place afin d'assurer sa fonction.

APPAREIL FONCTIONNANT AU GAZ PROPANE - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Pression de service (bar)	1,5 à 3.5	
Consommation horaire (g/h)	2160	4020
Puissance (kW)	27	55
CO Vol %	0.17	0.0075
CO/CO ₂	0.13	0.037
CO ₂ Vol %	1,80	2,80
Air aspiré (m ³ /h)	50	



MISE EN SERVICE

Avant la mise en service, il est nécessaire et obligatoire de lire les avertissements précédents et de s'assurer que l'emploi de l'appareil n'est pas déconseillé par le fabricant des matériaux mis en application.

Le RIPACK 2000 fonctionne sur du gaz propane en phase gazeuse contenu dans des bouteilles de différentes capacités.

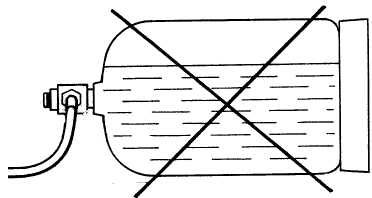
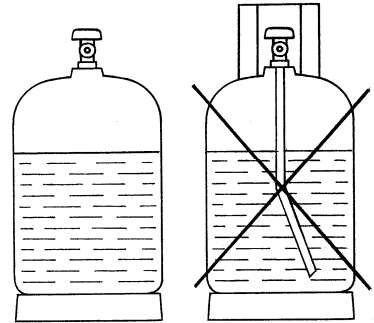
Utiliser des bouteilles de la plus grande capacité possible.

Une bouteille de gaz s'utilise debout, robinet en haut. **NE JAMAIS COUCHER LA BOUTEILLE** (dessin C).

NE PAS UTILISER de bouteilles débitant du gaz propane en phase liquide principalement destinées à la carburation des véhicules (chariots élévateurs ou autres applications).

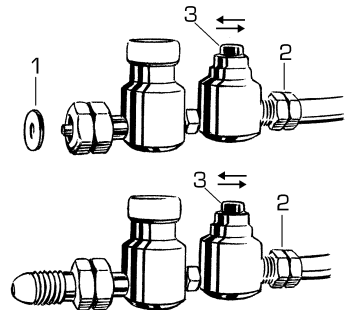
Toujours brancher et débrancher les bouteilles loin de toute flamme et de tout point en ignition.

Pour tous travaux à l'intérieur de locaux professionnels, la bouteille doit être placée sur un chariot mobile indépendant et facilement manœuvrable.



- C -

1. Avant de raccorder le détendeur à la bouteille de gaz s'assurer que le joint d'étanchéité est bien en place pour les systèmes utilisant ce principe. Dans les autres cas, s'assurer que la portée du raccordement est propre (dessin D).
2. Raccorder le tuyau sur le détendeur à la sortie 2 (dessin D) et à l'autre extrémité sur le pistolet. Bloquer les raccords au moyen de la clé fournie, à l'exclusion de toute autre.
3. Ouvrir le robinet de la bouteille d'1/8 de tour seulement.
4. Pousser le bouton 3 **LATERALEMENT** dans n'importe quelle direction pendant un minimum de 3 secondes pour

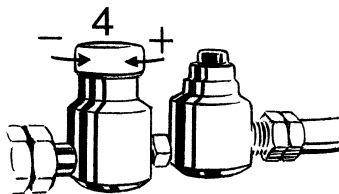


- D -

équilibrer la pression entre le corps du détendeur et le tuyau (dessin D).

ÉTANCHEITE : s'assurer au moyen d'une bombe à bulles ou d'eau savonneuse de l'absence de toutes fuites sur les **parties vissées** (raccords bouteille, tuyau et pistolet).

5. **ATTENTION ! Pour allumer le pistolet** :
procéder **LENTEMENT** et en **DEUX TEMPS** :
1° Enfoncer **partiellement** la gâchette pendant 1 seconde :
⇒ Le gaz se propage jusqu'à la buse.
2° Enfoncer la gâchette **à fond** :
⇒ L'allumage se déclenche.
6. Adapter la flamme selon le travail à effectuer au moyen du bouton moleté 4 en le tournant lentement dans le sens désiré (+ ou -) (dessin E).



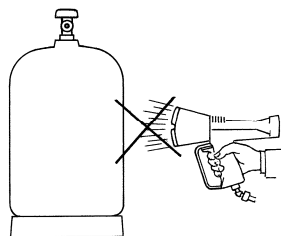
- E -

Le détendeur coupe automatiquement l'arrivée de gaz lorsque la pression de celui-ci baisse en dessous du seuil minimal nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil. Ceci indique :

- ☞ Soit que la bouteille est pratiquement vide (il ne reste que quelques minutes de combustion avec une flamme très réduite : changer la bouteille) ;
- ☞ Soit une baisse de la température de la bouteille après utilisation intensive (givrage) : dans ce cas changer momentanément la bouteille ou attendre un retour de pression normale particulièrement en cas de travail en extérieur (0°C / 30°F et au-dessous).

NE JAMAIS CHAUFFER UNE BOUTEILLE DE GAZ AVEC UNE FLAMME (dessin F).

EN FIN DE TRAVAIL FERMER TOUJOURS LE ROBINET DE LA BOUTEILLE DE GAZ.



- F -

EXEMPLES D'UTILISATION

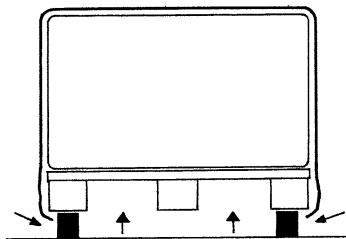
Mise sous film des charges palettisées

Demander à votre fournisseur de film les prescriptions pour la mise en œuvre.

La palette devra être surélevée de telle façon que les quatre coins de celle-ci soient libres : ceci a pour but de permettre au film de se rétracter sous la palette et de donner ainsi une très grande cohésion entre la palette et la charge qu'elle supporte (dessin G). Vous trouverez dans la gamme RIPACK un accessoire destiné à maintenir les palettes rehaussées : le CALPACK (consultez votre revendeur).

Enfiler la housse rétractable dont le périmètre doit être supérieur d'environ 5 % au périmètre de votre palette, et suffisamment longue pour pouvoir venir se rétracter sous la palette.

Allumer votre RIPACK 2000 comme indiqué dans le chapitre "Mise en Service".



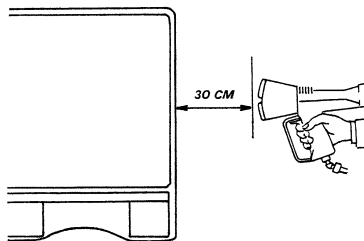
- G -

RECOMMANDATIONS POUR LA RETRACTION

(à défaut de prescriptions particulières du fabricant de film) :

Se tenir à une distance minimum d'environ 30 centimètres du film et commencer la rétraction par la partie basse des quatre côtés, afin que la rétraction se fasse d'abord sous la palette. Veiller à diriger le flux d'air chaud perpendiculairement aux côtés de la palette (dessin H).

Appliquer la chauffe d'un mouvement continu, à une vitesse constante.



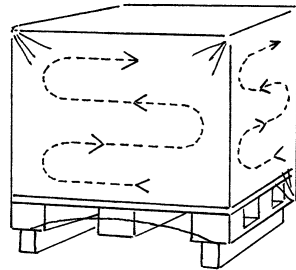
- H -

NE JAMAIS RESTER EN POSITION FIXE

Les réactions des films n'étant pas similaires, observer celles-ci et moduler votre vitesse de passage et/ou votre distance au film en conséquence.

On pourra aussi moduler la puissance du RIPACK 2000 grâce à son détendeur réglable.

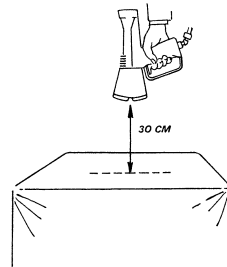
Une fois le bas de la palette rétractée, poursuivre l'opération pour chaque face en procédant sur toute la largeur du côté, de bas en haut (dessin J).



- J -

Une fois les 4 faces effectuées, rétracter le dessus en dirigeant le flux d'air chaud au-dessus de la palette.

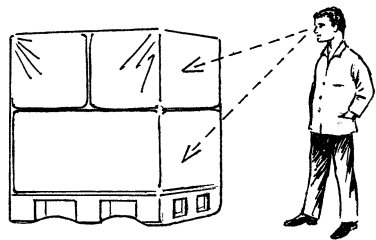
Attention : le film étant déjà tendu par la rétraction latérale, il est nécessaire d'appliquer moins de chaleur afin d'éviter toute détérioration de la housse (dessin K).



- K -

De par sa constitution, le film rétractable continue sa rétraction après la fin de l'application de chaleur, pendant un temps variable en fonction de sa qualité, de son épaisseur et du type de charge filmée. Il est donc recommandé d'attendre que la housse soit refroidie et tendue avant tout déplacement.

Après refroidissement et avant stockage, toujours vérifier l'intégrité de la housse et des produits emballés (dessin L).



- L -

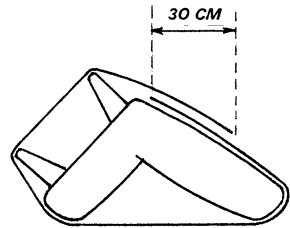
**MAINTENIR UNE SURVEILLANCE RIGOUREUSE
PENDANT 2 HEURES AU MOINS APRES LA RETRACTION**

Fardelage

On peut aussi emballer toutes sortes d'objets n'entrant pas dans la configuration d'un parallélépipède, à l'aide de film plat.

Prévoir une surface de recouvrement du film permettant un scellage par auto-soudage.

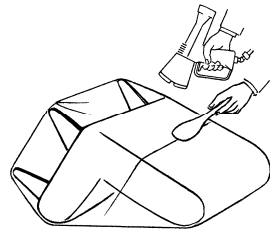
Pour obtenir un bon auto-soudage, prévoir un recouvrement d'un minimum de 30 cm (dessin M)



- M -

Chauffer le film par un balayage continu, et en suivant, faire pression sur cette partie au moyen d'une spatule pour faire souder les deux parties de film ensemble (dessin N).

Lorsque le scellement est effectué, pratiquer la rétraction en maintenant l'appareil à une distance minimum de 30 cm et selon les recommandations pour la rétraction.



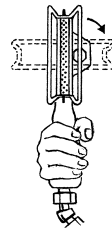
- N -

NOTA : la buse de combustion peut être orientée et utilisée verticalement ou horizontalement afin de faciliter le travail (dessin P) :

Dévisser la vis à ailettes.

Orienter la buse dans la position désirée.

Revisser la vis à ailettes.



- P -

MAINTENANCE

Vérification des systèmes de sécurité :

En fonction de la charge de travail, et pour un appareil utilisé journalièrement :

- ☞ TOUTES LES SEMAINES au minimum, vérifier le bon fonctionnement du dispositif de sécurité contre la rupture de tuyau (intégré au détendeur) en pratiquant comme suit :
 - Placez-vous à l'extérieur, loin de toute source d'inflammation, étincelle et tout corps en ignition.
 - Mettez l'appareil sous pression ; avec la clé fournie, débloquez l'écrou de raccord du tuyau à la poignée du pistolet et le dévisser totalement : le gaz doit se couper.
- ☞ TOUS LES JOURS avant le commencement du travail, vérifier le bon fonctionnement du dispositif à action maintenue dit "homme mort" en pratiquant comme suit :
 - En dehors de toute application, procédez comme indiqué au point 5 du chapitre "Mise en Service" et relâchez la gâchette aussitôt. La buse de combustion doit s'éteindre instantanément.
- ☞ APRES CHAQUE INTERVENTION ayant nécessité un démontage de l'appareil, vérifier le bon positionnement du dispositif de protection contre le démarrage intempestif (garde) en pratiquant comme suit :
 - Mettez l'appareil sous pression et vérifiez en l'appuyant sur un plan dégagé de tout obstacle dans toutes les positions qu'il est impossible de mettre l'appareil en marche, sans solliciter la gâchette.

En cas de défaillance d'un ou des systèmes de sécurité vérifiés, veuillez vous adresser à votre revendeur RIPACK.

Vérification du tuyau :

- ☞ TOUS LES MOIS, vérifiez le bon état du tuyau sur toute sa longueur et aux raccords.

Pièces d'origine :

Chaque appareil RIPACK 2000 est réalisé avec soin à partir de matériaux de très bonne qualité. Les composants RIPACK subissent un contrôle rigoureux avant que l'appareil soit assemblé et testé. Pour toute maintenance et remplacement de pièces, veuillez vous adresser à un revendeur des produits RIPACK.

Il est obligatoire d'utiliser avec cet appareil le tuyau et le détendeur D'ORIGINE RIPACK.

Toute pièce de remplacement doit être d'origine RIPACK. Le fabricant décline toute responsabilité et toute demande de recours en cas de non-respect des consignes précédentes.

Pour obtenir meilleur rendement de votre RIPACK 2000 :

PROBLEMES	CAUSES	REMEDES
<ul style="list-style-type: none"> • La buse de combustion ne s'allume pas ou difficilement. 	☞ Bouteille vide	✓ Vérifier la présence de gaz dans la bouteille (au besoin, changer la bouteille).
	☞ Robinet bouteille fermé.	✓ Ouvrir le robinet de la bouteille.
	☞ Détendeur non amorcé.	✓ Amorcer le détendeur.
	☞ Robinet du pistolet obstrué.	✓ Contacter votre revendeur RIPACK.
	☞ Défaut dans l'ouverture du robinet du pistolet.	✓ L'appareil étant mis sous pression selon procédure de 1 à 4 (chapitre "Mise en Service"), amener par vissage la vis 22 (dessin Q) au contact du piston du robinet, ce qui rattrape les jeux éventuels provoqués par l'usure de celui-ci. Appliquer les procédures 5 et 6.
	☞ Injecteur obstrué.	✓ Déboucher l'injecteur (voir "Nettoyage").
	☞ Mauvais contact ou mauvaise isolation.	✓ Vérifier l'isolation du fil jusqu'à l'allumeur (voir "Démontage").
	☞ Allumeur piezo épuisé.	✓ Changer l'allumeur (voir "Démontage").
<ul style="list-style-type: none"> • La buse de combustion manque de puissance. 	☞ Électrode brûlée ou cassée.	✓ Changer le fil d'allumage (voir "Démontage").
	☞ Le robinet de la bouteille de gaz n'est pas ouvert à fond.	✓ Régler en conséquence.
	☞ Le détendeur n'est pas sur sa position maximum.	
	☞ Le gaz utilisé n'est pas du propane.	✓ Utiliser du propane.
	☞ La bouteille est de trop faible capacité.	✓ Utiliser une bouteille de plus grande capacité.
	☞ La température ambiante est basse et l'utilisation intensive.	✓ Alternier l'utilisation de plusieurs bouteilles.
☞ L'injecteur est obstrué.	✓ Nettoyer l'injecteur (voir "Nettoyage").	

	☞ Le tuyau caoutchouc est étranglé.	✓ Remettre dans sa position initiale.
	☞ Le filtre du robinet de gaz du pistolet est obstrué.	✓ Faites vérifier votre appareil par votre revendeur RIPACK.
<ul style="list-style-type: none"> • Flamme moins vive. • Combustion interne. • Échauffement de la buse de combustion. 	☞ La grille est obstruée par des particules en suspension dans l'air (travail en atmosphère polluée).	✓ Nettoyer la grille et le venturi (voir "Nettoyage").
<ul style="list-style-type: none"> • La buse de combustion ne s'éteint pas. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Gâchette coincée, ou ☞ Robinet bloqué 	✓ Fermer le robinet de bouteille et faites vérifier votre appareil par votre revendeur RIPACK.

Démontage – Remontage – Nettoyage (dessin p. 18) :

DEMONTAGE

1. Retirer le tuyau et le détendeur et ne garder que le pistolet seul. Ouvrir le coffret complètement et placer l'appareil sur la mousse alvéolée côté support d'électrode vers soi.
2. Dévisser la vis 24 de fixation du fil d'allumage et la sortir de son logement. Dévisser la vis à ailettes 29 et retirer la buse de combustion 1.
3. Dévisser les cinq vis de fixation de la poignée et les enlever de leur logement. Au moyen d'une lame de tournevis, débloquer l'assemblage des deux demi-poignées. Soulever la demi-poignée supérieur 7b d'environ 10 mm en maintenant appliqué le robinet 6 dans la demi-poignée inférieure.
4. Faire pivoter la demi-poignée supérieur d'environ 40° à droite afin de la dégager du fil de garde 9. Ne pas déboucher le fil de garde de la demi-poignée inférieure et du bloc-avant-poignée 13.

NE JAMAIS ENLEVER LE ROBINET 6 OU LE TUBE D'ALIMENTATION GAZ 4 DE L'APPAREIL, CETTE OPERATION NE DEVANT ETRE IMPERATIVEMENT EFFECTUEE QUE PAR LES REVENDEURS RIPACK.

5. Changer les pièces usagées si nécessaire (ex.: fil d'allumage 10 et allumeur piezo-électrique 21).
6. Avant de remonter les demi-poignées, s'assurer que le fil d'allumage 10 est bien enfiché dans l'allumeur 21, puis coiffer la jonction avec le capuchon caoutchouc 31.

REMONTAGE

7. Positionner le fil d'allumage 10 dans l'encoche du bloc-avant-poignée 13 en le passant entre le plot plastique B et le corps du pistolet. Faire une boucle avec le fil à l'intérieur de la demi-poignée inférieure 7a derrière le tube de gaz comme indiqué sur le dessin.
8. Replacer l'allumeur dans son logement.
9. Vérifier que le bloc-avant-poignée 13 supportant le fil de garde 9 est bien positionné dans son logement de la demi-poignée inférieure 7a.
10. Vérifier que la gâchette 8 avec son entretoise en laiton 12 se trouve dans son logement de la demi-poignée inférieure et placer le ressort de rappel 5 dans le logement prévu. Vérifier que l'arrêt de gâchette A est placé à l'intérieur de la demi-poignée inférieure.
11. Replacer la demi-poignée supérieure 7b par l'opération inverse du démontage (point 4 : présentation axe à 40°, placer le fil de garde 9 dans l'encoche et faire une rotation à gauche) et vérifier que les différents composants sont bien à leur place (entretoise de gâchette, gâchette, ressort de rappel, allumeur, fil d'allumage, fil de garde).
12. Tout en maintenant l'ensemble, appliquer les deux demi-poignées en symétrie, visser :
 - 1° La vis la plus longue (30 mm) au repère 25,
 - 2° Les 3 vis les plus courtes (16 mm) au repère 27,
 - 3° La vis restante (25 mm) au repère 26
13. Serrer fermement mais sans forcer.
14. Remettre en place :
 - la buse de combustion 1,
 - le fil d'allumage dans son logement,
 - la vis du fil d'allumage 24
 - la vis à ailettes 29 + rondelle 30.
15. Faire l'essai de fonctionnement selon chapitre "Mise en Service".

NETTOYAGE – TOUS LES 6 MOIS

- ✓ Retirer le tuyau et le détendeur et ne garder que le pistolet seul.

NETTOYAGE DE LA GRILLE :

- ✓ Après avoir démonté le fil d'allumage 10 et enlevé la vis à ailettes 29, retirer la buse de combustion 1.
- ✓ Placer celle-ci quelques minutes dans un bain d'essence sèche.

NE JAMAIS UTILISER D'AUTRE PRODUIT DEGRAISSANT POUR NETTOYER.

- ✓ Frotter la grille par l'intérieur et l'extérieur avec un pinceau ou une brosse dure.
- ✓ Rincer à nouveau et souffler à l'air comprimé.

NETTOYAGE DU VENTURI 2 (intérieur du corps du pistolet) :

Le nettoyage du venturi se fait impérativement à sec.

- ✓ Frotter le venturi avec un pinceau ou une brosse dure.
- ✓ Souffler à l'air comprimé.
- ✓ Vérifier le bon état du joint 23 placé sur le corps du pistolet et graisser légèrement avant de remonter la buse de combustion.

NETTOYAGE DE L'INJECTEUR 16 :

- ✓ Débloquer et enlever l'obturateur 15 à l'aide d'une clé à pipe.
- ✓ A l'aide d'un tournevis adapté, débloquent l'injecteur 16, le déposer, le rincer à l'essence et le souffler.
- ✓ Remonter après avoir essuyé le joint d'étanchéité monté sur l'injecteur 16.
- ✓ Rebloquer l'obturateur 15 sans forcer.
- ✓ Faire l'essai de fonctionnement selon le chapitre "Mise en Service" et contrôler, en maintenant l'appareil en fonctionnement, l'étanchéité à l'obturateur 15 au moyen d'une bombe à bulles.

POUR TOUTE AUTRE INTERVENTION SUR LE CIRCUIT GAZ, VEUILLEZ VOUS ADRESSER A UN REVENDEUR RIPACK.

PIECES DETACHEES

Repère	Désignation	Codification
1	Buse de combustion inox	233130
2	Corps de pistolet aluminium orange	133104
3+15+16	Support d'injecteur complet (support injecteur, vis, obturateur)	249021
4	Tube formé alimentation gaz	150038
5	Ressort de rappel gâchette	148044
6	Robinet gaz	248113
7a	Demi-poignée droite orange	133105
7b	Demi-poignée gauche orange	133106
8	Gâchette orange	133107
9+11	Ensemble fil de garde + garde inox assemblés	236060
10+31+14	Fil d'allumage L27 (incl. capuchon caoutchouc + bague)	236022
12	Entretoise de gâchette	135045
13	Bloc avant poignée orange	132028
14	Bague d'isolation électrode - Teflon	132015
15	Obturateur d'injecteur	145004
16	Injecteur Propane	239006/2000
20	Vis TC fendue M 4 x 8	152032
21	Allumeur piezo	131003
22	Vis sans tête Nylon M 8 x 6 - Réglage robinet	152041
23	Joint torique Ø int 28.24 x 2.62	140060
24	Vis TC fendue inox 3x4	152001
25	Vis CHc M 4 x 30	152066
26	Vis CHc M 4 x 25	152065
27	Vis CHc M 4 x 16	152052
29	Vis à oreilles MA 5x8	152100
30	Rondelle flex Ø 5	148038
31	Capuchon caoutchouc	133129
A	Arrêt de gâchette	
B	Plot plastique	
	Coffret B1 gris avec platine	133131
	Clé plate de 19	133132
	Détendeur réglable double sécurité - 1.5-3.5 bar - NF	134022
	Joint plat de détendeur - NF/ UNI	140010
	Raccord tournant	148043
	Tuyau 8.0 M avec raccords (Ø int. 4)	250023

